

INFORMATION GENERALE SUR LES MALADIES ET LEURS VACCINS

Vaccins proposés dans les établissements scolaires :

LA DIPHTERIE (D) est une maladie due à la toxine sécrétée par le bacille diphtérique ; elle se transmet par voie aérienne (gouttelettes de salive, toux, ...). La manifestation la plus fréquente est l'angine à fausses membranes. Elle s'accompagne de signes généraux plus ou moins graves. **Cette maladie a quasiment disparu grâce à la généralisation de la vaccination.** Mais elle réapparaît dans les pays où la couverture vaccinale chute. Il apparaît donc nécessaire d'entretenir l'immunité de la population française vis à vis de cette maladie par des rappels réguliers.

LE TETANOS (T) est une maladie due à la toxine sécrétée par le bacille tétanique. Elle se transmet par la souillure des plaies profondes (terre, épines de rose...). Elle provoque des contractures musculaires douloureuses, des troubles respiratoires pouvant entraîner la mort. La guérison peut se faire avec des séquelles définitives. **La seule prévention est la vaccination.**

LA POLIOMYELITE (P) est une maladie infectieuse provoquée par l'un des 3 virus Polio. Les atteintes les plus redoutables sont la paralysie des membres, avec parfois une atteinte respiratoire. La guérison peut se faire avec des séquelles définitives. **Depuis la vaccination, la maladie a totalement disparu en France.** Les orientations de l'Organisation Mondiale de la Santé visent à l'éradication de la poliomyélite dans le monde.

LA COQUELUCHE (C) se manifeste par une toux prolongée avec quintes paroxystiques due à une bactérie (*Bordetella pertussis*). Depuis avril 2013, le Comité Technique des Vaccinations et le Haut Conseil de Santé Publique recommandent la pratique d'un vaccin coquelucheux à l'âge de 6 ans.

Si les protocoles sont respectés, l'efficacité des vaccins DTPC est proche de 100%.

LA ROUGEOLE, la RUBEOLE et les OREILLONS (RRO) sont trois maladies virales infantiles, très contagieuses. Leurs conséquences sont parfois graves.

La vaccination est fortement recommandée. Le protocole comporte une première dose de vaccin trivalent RRO à 12 mois et une seconde entre 13 et 24 mois. Un rattrapage en 2 doses est recommandé pour toute personne non vaccinée, née après le 01/01/1980.

Une couverture vaccinale élevée (> 95 %) de la vaccination par le RRO chez les enfants, adolescents et jeunes adultes pourrait permettre d'arrêter la transmission de ces 3 maladies.

LA MENINGITE C est une maladie bactérienne transmise par voie aérienne (gouttelettes de salive, toux,...). Les infections invasives à méningocoque se manifestent par de la fièvre, des céphalées, des vomissements et des complications neurologiques (convulsions, surdité,...). Depuis 2010, cette vaccination est recommandée par le HCSP* (1 injection entre 12 et 24 mois). Possibilité de rattrapage jusqu'à 24 ans révolus.

Les principaux effets indésirables décrits après les injections vaccinales sont :

- locaux : douleur, rougeur, gonflement autour du point d'injection

- généraux : fièvre, courbatures, ...

Des manifestations plus rares peuvent être observées dans moins de 1% des cas.

Pour votre information :

LES PAPILOMAVIRUS HUMAINS (HPV) sont des virus qui provoquent des infections de la peau (verruques) et des muqueuses. Depuis 2013, le vaccin est **recommandé chez les jeunes filles à partir de l'âge de 11 ans afin de lutter contre le cancer du col de l'utérus.**

L'HEPATITE B est une maladie virale provoquant des maladies graves du foie (cirrhose, cancer). La politique de vaccination repose sur 2 stratégies :

o la vaccination des nourrissons et le rattrapage des enfants et adolescents jusqu'à 15 ans révolus,

o l'identification et la vaccination des personnes à risques élevés d'exposition.

Pour votre information :

Suite à la pénurie nationale de vaccins Diphtérie-Tétano-Polio-Coqueluche (Tetravac® et Infanrix Tetra®), nous vous informons que les centres de vaccination du Département de Paris appliquent les recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique (avis du HCSP du 25/02/2015 relatif aux tensions d'approvisionnement des vaccins combinés contenant la valence coqueluche) :

- Les rappels proposés aux enfants âgés de 6 ans seront réalisés en utilisant une valence atténuée pour la coqueluche (Boostrix tetra® ou Repevax®).

- Les rappels initialement prévus à l'âge de 11 ans, pourront être reportés jusqu'à l'âge de 13 ans.